



Chimie (0044). Pharmacie Industrie (0176). Répartition pharmaceutique (1621). Fabrication pharmaceutique à façon (1555). Officines (1996). Lam (0959). Pétrole (1388). Caoutchouc (0045). Plasturgie (0292). Industries et services nautiques (3236). Négoce & prestations de services dans les domaines médicotecniques (1982)

25 FÉVRIER

POUR LA SAUVEGARDE DE NOS INDUSTRIES !

150 ENTREPRISES TOUCHÉES PAR DES PLANS DE SUPPRESSIONS D'EMPLOIS !

25 000 SALARIÉS CONCERNÉS !



Chrono CJ/EM/2026-0222

L'état des lieux des industries en général et notamment des industries chimiques en France est plus qu'inquiétant. Dans les entreprises chimiques, ce sont près de 150 entreprises qui sont touchées par des plans de suppressions d'emplois, touchant près de 25 000 salariés, à l'exemple de Vencorex, Arkema, Sanofi, Exxon, Total, Michelin, Bayer, Guerbet, Air Liquide, Yves Rocher, Yara, Orkyn, Vitalaire, etc. Et ceci alors que les actionnaires se portent très bien. Les entreprises du CAC 40 ont reversé l'année dernière 107 milliards d'euros à leurs actionnaires. Un record qui illustre leur situation de rente et leur décalage avec le reste de l'économie.

Mais malheureusement, ce sont l'ensemble des industries qui sont soumises à la loi de la rentabilité au détriment des créateurs de richesse que sont les travailleuses et travailleurs.

Nous avons besoin d'une industrie forte répondant aux besoins de la population (alimentation, eau, énergie, transports, éducation, santé, logement, culture) et qui assure un développement économique équilibré des territoires, la création d'emplois et le progrès social pour tous.

L'ensemble des industries est indispensable les unes aux autres, indispensable à la bonne marche de l'ensemble des autres secteurs industriels. **Sans chimie, pas de métallurgie ni d'industrie minière, pas d'industrie du verre, d'agroalimentaire, d'aéronautique, etc.** L'inverse est également vrai : sans énergie, pas de possibilité d'alimenter nos machines, nos presses, nos bancs d'essais, nos industries ; sans métallurgie, pas de bâtiments industriels, etc.

Nous pouvons continuer indéfiniment pour, au final, démontrer que l'ensemble des industries est interconnecté.

Toutes ces destructions ont pour conséquence de faire de nos territoires des friches industrielles, emportant avec elles l'ensemble des infrastructures nécessaires à la vie de la société. Quand on parle d'un emploi industriel, ce sont 4 à 5 emplois induits dont il s'agit, et cela ne concerne pas seulement les sous-traitants et prestataires travaillant dans l'entreprise, mais la vie dans toutes ses composantes. Moins d'emplois se traduit par la fermeture des commerces, le déplacement des populations provoquant ainsi des fermetures de classes et de services de santé, rendant impossible l'évolution de la société.

Le gouvernement finance la fermeture des entreprises par la mise en place de PSE à grands coups d'aides publiques, sans oublier les 270 milliards d'euros d'aides aux entreprises et les 110 milliards d'exonérations de cotisations sociales qui font partie intégrante de nos salaires.

Le 25 février, la Fédération de la Métallurgie appelle à un rassemblement devant le Sénat pour soutenir le projet de loi de nationalisation d'ArcelorMittal.

Parce que nous sommes toutes et tous concernés, la FNIC-CGT appelle l'ensemble de ses syndicats à se mobiliser, à faire grève ce 25 février et à se rassembler devant le Sénat afin de porter la pérennité et le maintien des emplois directs et des emplois induits dans toutes nos industries !

GRÈVE ET RASSEMBLEMENT

le 25 février devant le Sénat à 11h